



ETABLISSEMENTS MAUREL & PROM

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 93.364.248,67 euros

Déclaration de transaction sur actions propres **Article 241-4, I-1° du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers**

Catégorie de titres: actions (ISIN : FR 0000051070)

Descriptif du programme de rachat figurant dans le Document de référence déposé auprès de l'AMF le 16 avril 2010

Paris (13 juillet 2010) – En application de l'article 241-4 du Règlement général de l'AMF et dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé lors de l'assemblée générale du 20 mai 2010, Maurel et Prom déclare ci-après une transaction sur ses propres actions intervenue le 9 juillet 2010:

Séance de transaction	Type de transaction	Nombre de titres	Cours brut en €	Montant brut en €
9 juillet 2010	Achat	672.746	9,60	6.458.361,60

Cette transaction, réalisée hors marché, n'a pas donné lieu à l'utilisation d'instruments dérivés.